



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 28 septembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 21 septembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

9. MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE TRANSPORT COLLECTIF - PROGRAMME 2016 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Exposé :

Une convention cadre, signée entre la Communauté d'Agglomération et les communes, définit les modalités techniques et financières de partenariat pour la création et l'aménagement des points d'arrêts du réseau de transport collectif de Quimperlé Communauté.

Le programme 2016 d'aménagement des arrêts de bus, établi en concertation avec Quimperlé Communauté et TBK, comprend la mise aux normes des arrêts suivants :

Adresses	Nbre d'arrêts	Montant en € HT
- Rue de Pont-Aven (face aux n° 98 et 105)	2	10 021,00
- Rue d'Arzano (face au n° 17)	1	2 981,80
- Rue du Bourgneuf (angle de l'accès au Quai Surcouf)	1	4 229,00
- Rue de Lorient (face au n° 80)	1	3 628,63
- Rue de Lorient (angle de la rue Théodore Botrel)	1	3 734,90
- Rue Terre de Vannes (au carrefour de la rue d'Arzano)	1	3 218,00
- Rue du Couëdic (face aux n° 111 et 112)	2	7 416,50
- Allée Victor Schoelcher (face aux n° 4 et 11)	2	7 408,00
TOTAL	11	42 637,83

Pour ce type d'opération, Quimperlé Communauté apporte un fonds de concours au taux de 50 %, soit un montant global d'aide financière de 21 318,91 € pour l'exercice 2016.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de Quimperlé Communauté,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention d'opération à établir ainsi que les annexes financières propres à chaque chantier.

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville et Environnement » et « Eau et lutte contre les inondations » du 13 Septembre 2016.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 20 septembre 2016.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michael QUERNEZ.